

Directives concernant la demande

Prix du programme de développement professionnel continu (DPC) du CMFC

Pour être complet, le dossier de candidature au Prix du programme de développement continu (DPC) du CMFC doit comprendre les éléments suivants :

- Le titre du programme de DPC proposé ;
- Le fournisseur/concepteur du programme ;
- Les coordonnées de la personne-ressource pour le programme proposé, y compris :
 - Son adresse courriel
 - Son numéro de téléphone ;
- Le n° d'identification CERT+ du programme proposé. (Remarque : Ce renseignement est demandé à des fins importantes de vérification du programme. Si vous ne connaissez pas le n° d'identification, veuillez communiquer avec le fournisseur du programme.)
- Veuillez décrire les raisons motivant la mise en candidature de ce programme, y compris les façons dont il a satisfait aux critères susmentionnés. Décrivez également la mesure de votre implication au sein du programme de DPC proposé ou l'étendue de vos connaissances du programme.
- Veuillez fournir en annexe le matériel du programme et un résumé des évaluations des participants qui décrivent et attestent de la qualité du programme et de sa pertinence pour ce prix. L'inclusion de ce matériel n'est pas obligatoire, mais est recommandée. Communiquer avec le fournisseur/concepteur du programme, au besoin, pour fournir ces renseignements.